



ADAM

naturellement, depuis 1880

Rapport

RSE

- 2015 -

- Sommaire -

ADAM en chiffres	4
ADAM, concepteur et fabricant de packaging bois	6
Les faits marquants 2015	7
Indicateurs économiques	8
(Ré)Investir pour gagner en performance	9
Indicateurs sociétaux	10
Un ancrage territorial consolidé avec les parties prenantes	11
L'industrie du sciage en Aquitaine	12
Indicateurs environnementaux	14
Un engagement environnemental affirmé au quotidien	15
Indicateurs sociaux (relations et conditions de travail)	16
Les femmes et les hommes au coeur du projet	17
Le capital humain, une richesse pour ADAM	18
Indicateurs de gouvernance	20
Sur le chemin de l'entreprise partagée	21
Récapitulatif des indicateurs / équivalence GRI et ISO 26000	22

- ADAM en chiffres -



53 PMI française de personnes

1^{er} producteur français de packaging bois

7,6

millions d'euros de CA en 2015



90%

des produits pour le secteur des vins et spiritueux

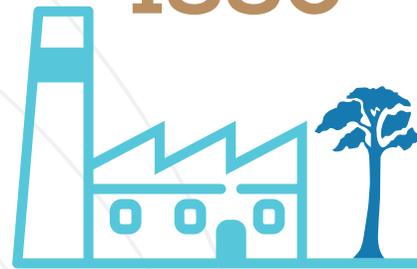
95%

de la production sont des caisses et coffrets bois

1,2

million de caisses et coffrets produits en 2015

une entreprise industrielle créée en **1880**



9000 m²

dédiés à la production

14000 Tonnes

de bois brut transformé

Usine du futur

ADAM parmi les **290 entreprises**

« à potentiel » accompagnées en Nouvelle Aquitaine

3 leviers de performance : outil de production, organisation industrielle et facteur humain.

Adam labellisée **EPV** (depuis 2012)

Adam a rejoint les plus de 1300 entreprises françaises labellisées (118 entreprises aquitaines dont 14 girondines).

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) est une marque de reconnaissance de l'Etat. Il distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Il rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

www.patrimoine-vivant.com



Entreprise du Patrimoine Vivant

Réseau 3D

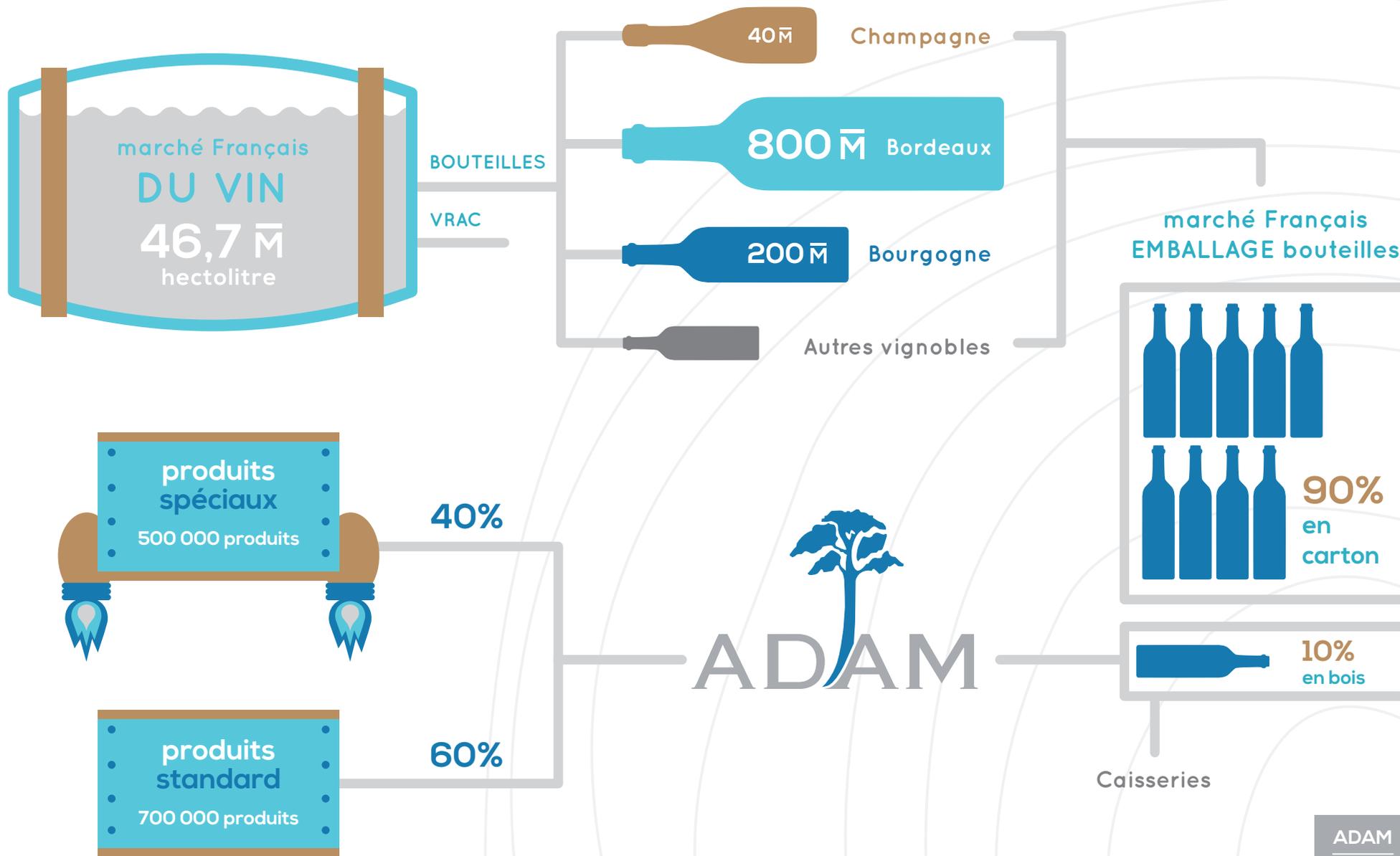
Adam a rejoint le Collectif RSE Agro - 3D **en 2012** pour bénéficier d'un accompagnement dans sa

démarche RS.

Innovation sociale

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la région

Thème : Participation et performance industrielle et sociale.



ADAM, concepteur et fabricant de packaging bois

Depuis plus de 130 ans, la société Adam est spécialisée dans la conception et la fabrication de packaging en bois. Elle est le 1er producteur français, implantée à Sainte-Hélène où elle a déménagé fin 2015 dans une nouvelle usine conçue sur-mesure.

2015, année de transition

A l'heure où il est nécessaire de faire transition vers un futur durable, Adam a engagé son avenir en faisant le choix de repenser son site de production principal. De la réflexion initiale à la construction en passant par la conception, Adam a fait des choix impliquants : la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs pour co-concevoir leur futur site de travail, la constitution d'une équipe partenariale pour la construction, la réflexion pour un bâtiment à faible impact environnemental, le défi technologique d'une charpente en Pin des Landes... La gouvernance de ce projet structurant pour l'entreprise a bousculé les schémas traditionnels, déstabilisé les convictions et a stimulé une nécessaire bienveillance.

Ce 2ème rapport RSE raconte cette année de transition vers une usine moderne en phase avec la vision d'Adam et optimisant sa capacité de réponse aux attentes de ses clients.

1. ADAM confirme son engagement dans la RSE

2015 a été l'année du projet Replantation, la construction du nouveau site de production d'Adam. Le déménagement à Sainte-Hélène, à la lisière du massif forestier du Pin des Landes de Gascogne, s'est opéré à la fin de l'année. Il s'inscrit dans la logique de sécurisation de l'activité qui nécessitait une nouvelle organisation industrielle permettant d'optimiser ses capacités de production, d'innovation et de bien-être au travail.

Ce projet a été conçu, dès sa genèse, sur le socle de valeurs qui caractérise l'entreprise :

- la prise en compte des enjeux de développement durable
- la qualité de vie au travail
- la capacité à innover, technologiquement et socialement
- la création de valeur sur son territoire

La motivation de l'entreprise à mesurer ses démarches de développement durable, communiquer et améliorer ses résultats a été renforcée dans le cadre de la Replantation. Parallèlement, la reconnaissance de ses efforts, à la fois par l'intégration du dispositif Usine du Futur et l'Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociétale stimule son engagement.

La RSE est pratiquée dans une perspective de recherche de gain collectifs pour améliorer son modèle à terme.

2. Une nouvelle édition pour se comparer et encore progresser

Cette nouvelle édition du rapport RSE qui scrute l'année 2015 s'inscrit dans la continuité de l'année précédente avec quelques nuances :

- L'intégration de nouveaux indicateurs issus du GRI (Global Reporting Initiative) et de l'ISO 26000 et le repérage de tous les indicateurs avec les grilles des référentiels.
- Avec une année de recul, Adam est en mesure de comparer ses résultats et donc de livrer une analyse de l'évolution des indicateurs, par rapport à 2014 et à l'objectif fixé.
- L'ambition de réussir une meilleure appropriation des indicateurs par les équipes pour qu'ils deviennent effectivement des outils de pilotage de l'entreprise.

Reporting de preuves, factuelles, stratégiques et comparables qui contribuent à structurer « la durabilité »

3. La perspective 2016

Ces éléments de contexte laissent présager que l'année 2016 sera encore une année de calage. En effet, elle sera celle de la 1ère année d'exploitation dans la nouvelle usine. De nombreux paramètres auront significativement évolués grâce à des partis pris conçus et intégrés dès 2014 : nouveau bâtiment, nouveaux modes de production et les changements fondamentaux associés.

Les faits marquants 2015

L'éco-conception de la nouvelle usine, moteur du projet

L'année 2015 a été celle de la conception et de la construction de la nouvelle usine d'Adam sur la commune de Sainte Hélène.

Le choix de l'implantation revêt des dimensions environnementales remarquables :

- Rester au coeur de la forêt de Pin Maritime pour favoriser les **circuits courts** et de proximité pour l'approvisionnement
- Veiller à la facilité d'accès du site pour les collaborateurs
- Rester proche des vignobles, principaux clients de l'entreprise

Intégrer l'éco-conception dans ce nouveau site industriel de 9000m² a conduit les réflexions et piloté des choix. Sur les aspects environnementaux, plusieurs points d'exigence ont trouvé des solutions dans la conception et la réalisation, notamment :

- la réalisation de la **charpente bois** : une structure de 450 m³ de bois lamellés collés, entièrement réalisée en Pin Maritime des Landes de Gascogne (1^{er} bâtiment industriel de cet ampleur). Cette démarche volontariste a permis de réduire de près de 20% les émissions grises du projet comparé à une ossature métallique ou béton armé.

- la **consommation énergétique** avec une recherche de compacité du bâtiment,

- l'installation d'un **système de ventilation** et la gestion de l'**éclairage** traitée en priorité par la lumière extérieure.

« Le cahier des charges était exigeant avec des contraintes d'exploitation et environnementales fortes. Le résultat : un bâtiment, intégré dans son environnement, alliant innovation et haute technicité. »

Christophe Blamm, architecte de la nouvelle usine

Le Bilan Carbone de la construction, réalisé par le cabinet BCO2 Ingénierie, a mesuré une économie de rejet de CO₂ d'environ 500 tonnes et les émissions de matières grises réduites de 20%.

Principales données quantifiées :

- Émissions grises de construction de l'ensemble du projet 2300 T CO₂
- Évitements liés au recours au bois (/métal) : - 500T CO₂
- Réduction attendue des consommations de chauffage (/ancienne usine) : -25T CO₂/an
- Augmentation probable des émissions logistiques (/ancienne localisation) : +30T CO₂/an

(NB : les émissions moyennes d'un français sont de l'ordre de 10T CO₂/hab./an)

Le processus de co-élaboration Replantation

Baptisé Replantation, le projet de construction de la nouvelle usine a été conduit de manière collaborative pour aboutir à un site de production pensé avec et pour les équipes.

La participation aux groupes de travail :

- Implantation générale et détaillée des ateliers, définition des postes de travail
- Restauration
- Création de l'espace collaboratif
- Gestion des déchets

aura mobilisé les collaborateurs une centaine d'heures en 2015.

- Économique -

Cotation banque de France



F **Côte d'activité**
pour un CA compris entre
7,5 et 15 millions d'euros

Côte de crédit
la capacité de l'entreprise
à honorer ces engage-
ments financiers est jugée
forte

3

Innovation

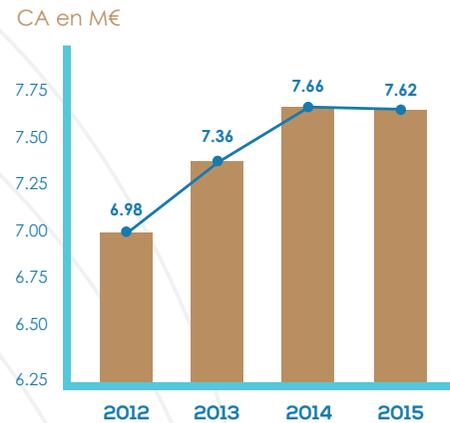


Issus du travail de l'équipe
développement les

produits INNOVANTS
et **NOUVEAUX**
représentent

9% du CA

Chiffre d'affaire



Depuis 2009 Adam développe son chiffre
d'affaires.

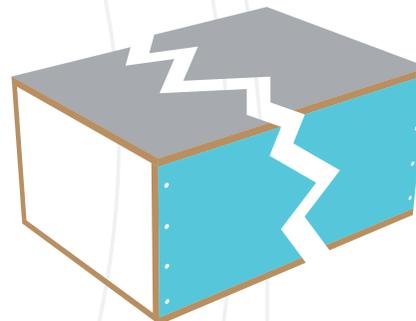
Qualité

Plan d'actions
d'**AMÉLIORATION**
CONTINUE



chantiers **5**
ouverts
3 clôturés

Impact sur le CA des
produits non conformes
0,25% du chiffre d'affaire



(Ré)Investir pour gagner en performance

En 2015, Adam réussit à maintenir une activité stable malgré un contexte complexe marqué notamment par un millésime 2013 accusant une baisse de volume significative.

Cette année est aussi particulière dans la vie de l'entreprise puisqu'elle aura été celle de son déménagement dans sa nouvelle usine. Intervenu en fin d'année, il a occupé les équipes durant de nombreux mois. Ce projet de Replantation revêtait de nombreux enjeux : de la conception au suivi de la construction du bâtiment, de la conception collaborative à la « refonte » de son outil de production, de la préparation des équipes à l'anticipation logistique... Le travail mené tout au long du projet aura notamment permis de ne pas avoir de rupture d'exploitation.

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016
IEc 1	Notation	Cotation Banque de France	F3	F3	Maintenir
IEc 2	Innovation	Part du CA réalisé avec des nouveaux produits et/ou innovants	10,2% du CA	9% du CA	15% du CA
IEc 3	Présence sur le marché	Impact du flux de clients sur l'évolution du CA	+3% du CA	+4% du CA	Augmenter le % en cohérence avec nos capacités
IEc 4	Qualité	Impact des commandes livrées non conformes sur le CA	0,4% du CA	0,25% du CA	Maintenir un taux inférieur à 0,5%CA
		Nbre de chantiers d'amélioration continue réalisés dans l'année	4 chantiers ouverts et clôturés	5 chantiers ouverts et 3 clôturés	Terminer les 2 chantiers ouverts / 5 autres chantiers ouverts

IEc 2 / Innovation

En 2015 nous avons protégé 31 créations. Cette nouvelle démarche nous permet de dater nos produits nouveaux et de nous assurer que la propriété d'Adam est effectivement protégée.

Aides publiques

Replantation

Dans le cadre de Replantation, Adam a bénéficié d'une aide de la Région Nouvelle Aquitaine (120 000 € pour les investissements matériels) et du Fonds FEDER (585 000 € pour le bâtiment).

Usine du Futur

Adam est reconnue "Usine du futur" en 2015 dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) porté par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

La priorité a été accordée aux entreprises porteuses d'initiatives concernant trois axes majeurs : l'outil de production, l'organisation industrielle et les ressources humaines.

Adam est donc triplement concernée dans le cadre de sa réimplantation industrielle sur Sainte-Hélène.

Innovation sociale

En 2015, Adam a été lauréate de l'AMI Innovation Sociale lancé par la région Nouvelle Aquitaine.

Cette reconnaissance des pratiques innovantes qu'elle déploie lui permet de bénéficier d'un soutien de la région.

IEc 4 / Qualité

Une politique d'amélioration continue

Dans le cadre de son orientation sur la voie de l'ISO 26000, l'entreprise s'est engagée dans une politique d'amélioration continue (démarche processus). Ce mode de management est centré

sur une approche transversale orientée clients. Trois processus prioritaires ont été identifiés : l'innovation, la planification de la production, la gestion des stocks.

Pour chaque processus, un plan d'action recensant les pistes d'amélioration est élaboré. Ces pistes sont inventoriées avec les acteurs internes impliqués.

Chantiers ouverts

1. Chantier 5S : définition des postes de travail (ergonomie, sécurité) avec mise en place d'un animateur 5S dans chaque atelier. *Toujours en cours à fin 2015, car le déménagement a obligé à faire un travail de mise à jour sur 2016.*

2. Optimisation de la gestion des stocks (1ère partie). Clôturé mi 2016

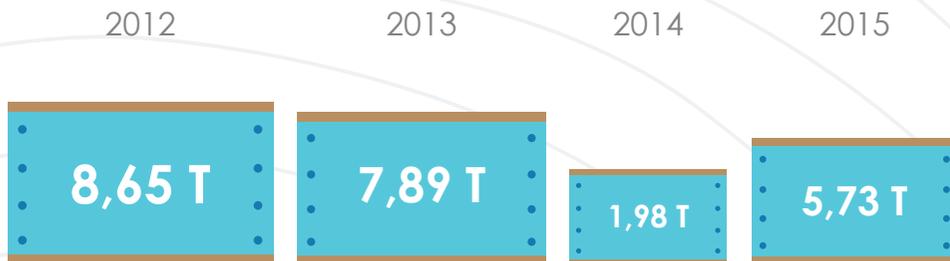
3. Réorganisation des flux de production : mise en ligne des flux, séparation des flux produits standards / produits complexes). Clôturé

4. Amélioration du processus de planification. Clôturé

5. Approvisionnement au poste de travail. Clôturé

- Sociétal -

Mécénat



Masse des caisses envoyées à L'ATELIER D'ÉCO SOLIDAIRE
RECYCLERIE CRÉATIVE VALORISANT LES DÉCHETS

« Une politique de développement et de progrès a du sens s'il y a ancrage territorial et coopération active avec les acteurs locaux et régionaux. »

Joackim Di Dio, responsable du développement



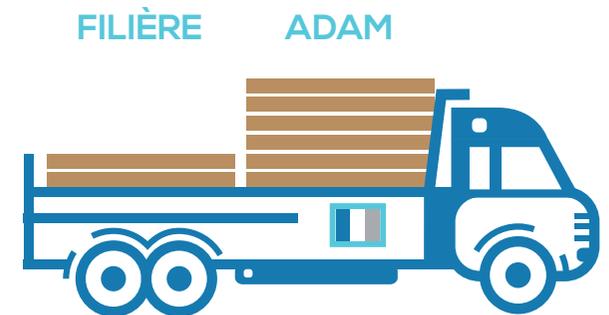
80 Heures

de bénévolat investies
pour soutenir des
initiatives sur le territoire



Circuits courts

Bois d'origine locale utilisée par la
Filière Vinicaissiers



ADAM fait 3X mieux que la filière

60% de fournisseurs
LOCAUX

200km autour d'ADAM
observés sur **80%** des achats

Un ancrage territorial consolidé avec les parties prenantes

Adam poursuit sa politique d'ancrage territorial en développant ses actions et son implication dans la vie locale.

Cette mobilisation sollicite l'ensemble des collaborateurs qui chacun, avec leur histoire et leurs savoir-faire, sont acteurs de la politique sociétale de l'entreprise.

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016
IS 1	Mécénat et prévention de la pollution	Masse des caisses envoyées à l'Atelier D'Eco-Solidaire	1,98T	5,73T	Maintenir le partenariat
IS 2	Circuits courts	Part de fournisseurs de proximité (observée sur 80% des achats)	62,5% (exprimé en nbre de fournisseurs)	60% (exprimé en nbre de fournisseurs)	Maintenir un taux >60%
IS 3			Part de bois français	Adam fait 3 fois mieux que la filière des vinicaissiers	
IS 4	Participation vie sociétale	Heures consacrées aux actions bénévoles	64 heures	80 heures	Augmenter suivant nos capacités

IS 1 / Mécénat

Depuis 2012, Adam apporte son soutien à l'Atelier d'Eco Solidaire, recyclerie créative qui donne une nouvelle vie aux rebuts de production.

Les 2 premières années de don ont permis de faire un déstockage des caisses de rebuts conséquent, soit l'équivalent de 16,54T. En 2014 le volume a baissé pour 1,98T pour se fixer à 5,73T en 2015. Cette dernière variation trouve son origine dans une opération de tri importante opérée par Adam dans la perspective de son déménagement.

L'objectif reste de poursuivre le partenariat avec l'Atelier, permettant à la fois de s'inscrire dans un modèle d'économie circulaire (les déchets d'Adam deviennent une matière première qui rentre en jeu dans nombre de créations réalisées par l'Atelier) bénéfique pour l'environnement. Ils ont notamment conçus et fabriqués le mobilier de l'espace collaboratif en bois et autres matériaux de récupération. Ce partenariat revêt également un caractère sociétal au travers des emplois créés par l'Atelier pour la mise en oeuvre de ses rebuts (12T de déchets collectés par l'ADS= 1 emploi).

IS 2 + IS 3 / Circuits courts

Contribuer à la relocalisation de la filière de l'emballage

Les caisses ou coffrets, packaging simple ou de luxe en bois sont rarement fabriqués entièrement en France. Une partie de la fabrication des caisses s'est peu à peu déplacée de l'autre côté des Pyrénées, alors qu'un savoir-faire ancestral existe bel et bien sur notre territoire.

La majorité des entreprises françaises assemblent leurs caisses en bois avec des éléments qui ont déjà subi deux transformations en Espagne. Ce type d'organisation s'explique par les coûts inférieurs pratiqués chez nos voisins, mais également par l'absence d'infrastructure de deuxième transformation dédiée à ce type de produits en Aquitaine.

Adam compte parmi les trois en-

treprises intégrées qui assurent aujourd'hui cette deuxième transformation sur place (avec Audy et Goujon du groupe caisserie Bordelaise). Initiée par l'UIRPM et la grappe d'entreprises Inno'vin, l'action collective « Filière intégrée vinicaissiers en Aquitaine » coordonnée par Xylofutur a été lancée fin 2014 pour relocaliser la filière sur notre territoire et développer sa compétitivité.

Portée par la dynamique des sociétés telles qu'Adam, soutenue financièrement par la Draff Aquitaine et le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, cette opération a pour objectif d'une part de valider économiquement et techniquement l'industrialisation de tous les composants sur le territoire aquitain, et d'autre part de définir une nouvelle approche marketing avec les acteurs de la filière vin.

<http://xylofutur.fr/actions-performances/vinicaissiers/>

IS 4 / Bénévolat

Le volume d'heures consacrées aux actions bénévoles par les collaborateurs de l'entreprise a augmenté de 25%. Ce temps supplémentaire a permis de diversifier la participation d'Adam à la vie de son territoire.

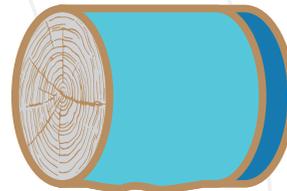
L'Industrie du sciage en Aquitaine



16%
production nationale

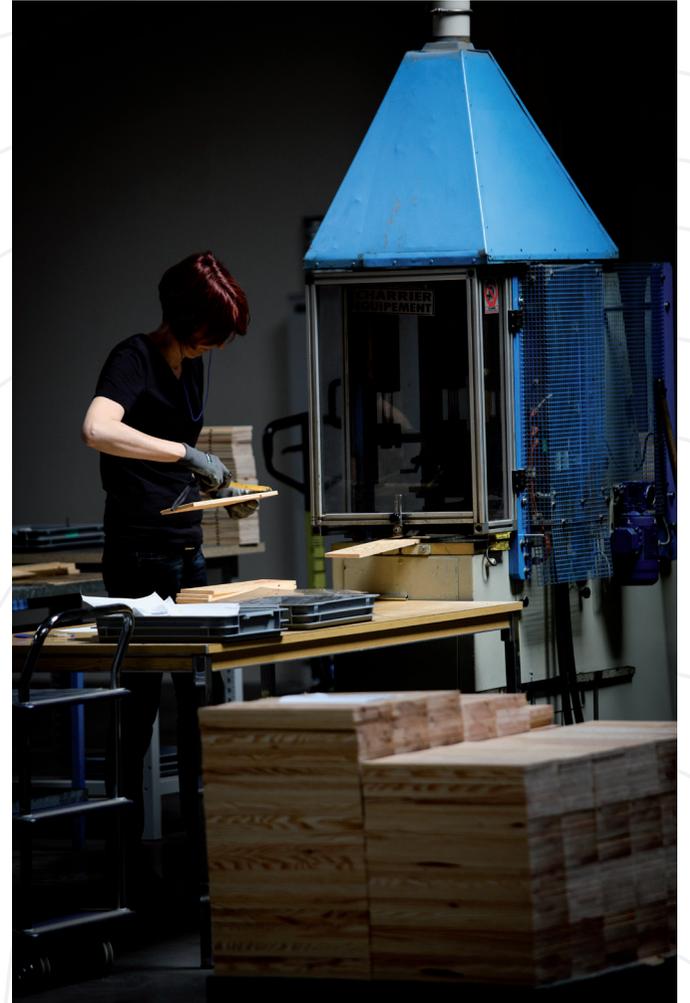
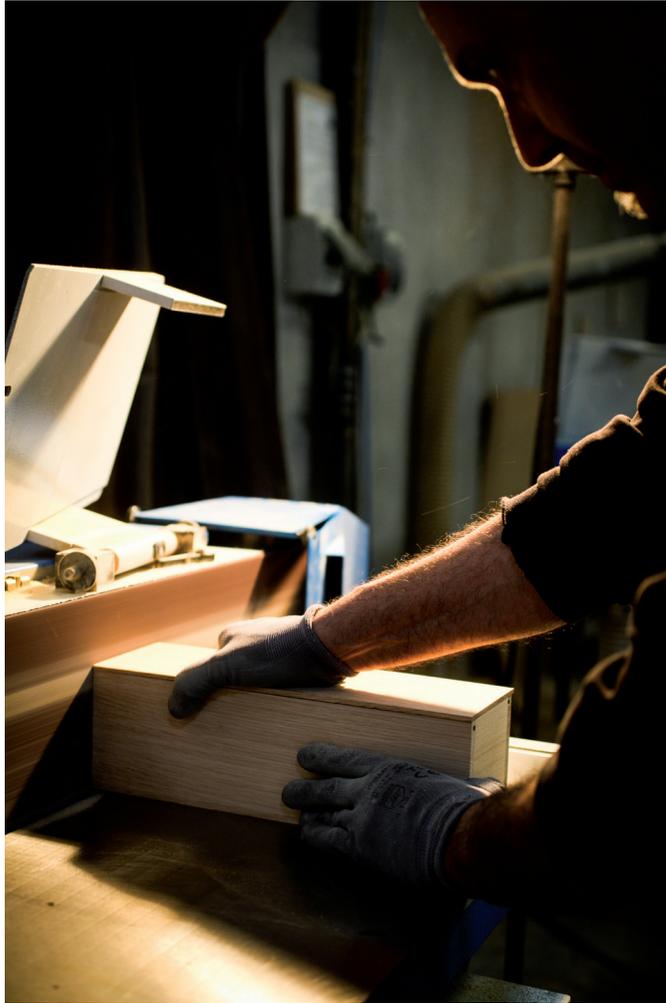


100000 M³
Filière vinicaissiers



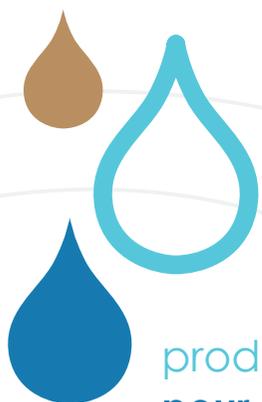
10000 M³
ADAM





- Environnement -

Prévention de la pollution



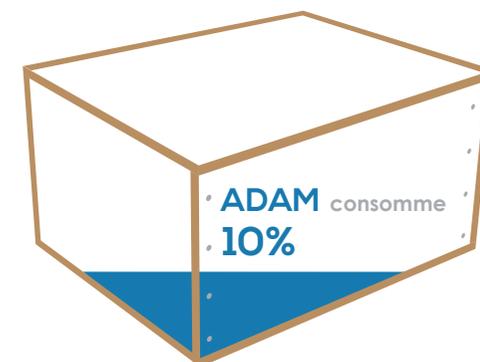
En 2013 **0%**
En 2014 **37%**
En 2015 **68%**

produits hydrosolubles
pour la finition



95%
DE DÉCHETS
RECYCLÉS

Tonnage de bois brut utilisé par la
Filière Vitecoisiers
180000T



Protection de l'environnement

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) est le premier système de certification forestière en termes de surface et la première source de bois certifié au monde.



Part d'approvisionnement
en bois

**Labellisé
PEFC**

84% du PIN utilisé

85% du PEUPLIER utilisé

Un engagement environnemental affirmé au quotidien

Le pilotage de l'entreprise Adam est directement corrélé avec son engagement environnemental. Il guide le sourcing de ses matières premières, tant sur la provenance que sur l'impact de son prélèvement sur l'écosystème ainsi que les process de production.

Adam atteint aujourd'hui 84% de bois certifié PEFC pour le pin et 85% pour le peuplier. Tous les produits « Pins » issus des ateliers de l'entreprise peuvent ainsi porter la marque PEFC. Tous les coffrets en peuplier massif pourront également être marqués de la même empreinte, une empreinte responsable.

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016	
IE 1	Protection de l'environnement	Part d'approvisionnement en bois PEFC sur la principale essence utilisée : le Pin maritime	71%	84%	Maintenir au minimum 70%	
IE 2		Prévention de la pollution	Part de produits hydrosolubles utilisés pour la finition des produits (vs produits solvantés)	37%	68%	100%
IE 3			Ratio poids $\frac{\text{déchets recyclés}}{\text{total déchets}}$	97%	95%	Maintenir au minimum 95%

« Lors de l'audit réalisé par le FCBA, l'ensemble du process a fait l'objet de contrôles, de l'achat des matières premières bois jusqu'à la vente des produits finis », précise Aurélien Labouré, Coordinateur de production.

IE 2 / Du solvanté aux produits hydrosolubles

Le choix d'un passage à des solutions hydrosolubles pour la finition et l'impression des produits a nécessité des investissements, de la formation et de l'adaptation pour obtenir un résultat à la hauteur des attentes des clients offrant une plus-value environnementale réelle. Au-delà de l'impact sur l'environnement, cette solution améliore également la qualité de l'air respiré par les opérateurs et préserve donc leur santé. A fin 2015, l'entreprise Adam s'affranchit intégralement des produits solvantés.

IE 1 / Utilisation durable des ressources

La certification PEFC garantit que l'entreprise fabrique à partir de bois issus de forêts gérées durablement (forêts cultivées sur des sols non pollués, respectant le rythme des coupes, des plantations, la biodiversité, les normes de travail du personnel forestier...). L'enjeu est de préserver la forêt et la biodiversité tout en respectant ceux qui la possèdent et y travaillent. Adam bénéficie, depuis 2009, de la certification PEFC pour les produits réalisés en pin. Cette certification fait l'objet d'un audit annuel réalisé par le FCBA.

En 2012, la certification est renouvelée pour le pin et la mention PEFC est étendue au peuplier.

En 2014, à l'issue de l'audit annuel, Adam voit sa certification renouvelée pour le pin et le peuplier jusqu'en 2019.

- Relations et conditions de travail -

Diversité et égalité



ADAM participe au projet pilote sur la région Aquitaine pour l'obtention du

32%

68%

développement des Compétences

dépenses affectées à la formation

= 5,7%

masse salariale brute avec charges

taux légal 1,60%

double label égalité et diversité

pyramide des Âges

< 30 ans
entre 30 et 50 ans
> 50 ans

28%

34%

38%

Santé et sécurité au travail



évaluation des risques

(données issues d'une étude participative impliquant les collaborateurs de l'entreprise)

155 risques identifiés

50% classés élevés ou modérés (hauts)

Note **CARSAT** des risques encourus
Accidents du travail et maladies professionnelles



4,98

Note optimisée de 15% par rapport à l'ensemble de la filière d'emballage bois (5,90)

Plus on se rapproche de zéro, meilleure est la note

Les femmes et les hommes au cœur du projet

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016
IT 1	Diversité et égalité des chances	Obtention du double Label Egalité Diversité		Participation au projet pilote en Aquitaine	Obtenir la labelisation
IT 2	Formation et éducation	dépenses engagées pour la formation CA+charges	6,22%	5,7%	Maintenir au minimum 5%
IT 3	Capital humain	Climat social		6.66/10	Prochaine enquête en 2017
		Motivation		6.26/10	
		Dialogue social		6.13/10	
		Fidélisation		7.76/10	
IT 4	Santé et sécurité au travail	Valeur du risque encouru (note CARSAT)	4,98	4,98	Baisse annuelle
IT 5	Evaluation des risques	Part de risques côtés « élevés » ou « modérés hauts », analysés et/ou traités		éprouver le DUER et travailler sur la prise en compte des risques	Traitement dans le cadre de Replantation

L'entreprise s'est lancée en 2014 dans le projet de construction d'une nouvelle usine. Ce projet, conduit avec la collaboration des équipes sur la plupart des questions touchant à l'organisation, à l'ergonomie et à la qualité de vie au travail, a abouti fin 2015.

En 2015, Adam été lauréat de l'AMI innovation sociale lancé par la Région Nouvelle Aquitaine. Notre projet (PEPSI : «Participation Et Performance Sociale et Industrielle ») s'apparente aux démarches de libération d'entreprise. Nous préférons cependant parler d'entreprise « partagée ».

Sur le plan industriel, l'objectif du changement est de faire évoluer les pratiques de travail sans détruire les savoir-faire et les astuces de métier sur lesquels repose depuis plusieurs années la réussite de l'entreprise. Il s'agit de mettre en place les conditions de management et d'organisation propices à la remontée des dysfonctionnements rencontrés au quotidien et des bonnes pratiques des acteurs sur le terrain pour s'inscrire, dans la durée, dans le cercle vertueux de l'amélioration continue.

Au plan social, le but du projet est de mettre en œuvre au sein de l'entreprise des formes de gouvernance et d'organisation qui permettent aux salariés et aux opérateurs de véritablement participer aux décisions qui les concernent, tant en matière de politique générale d'entreprise ou de stratégie que dans le domaine quotidien de l'organisation du travail et de la gestion de la production.

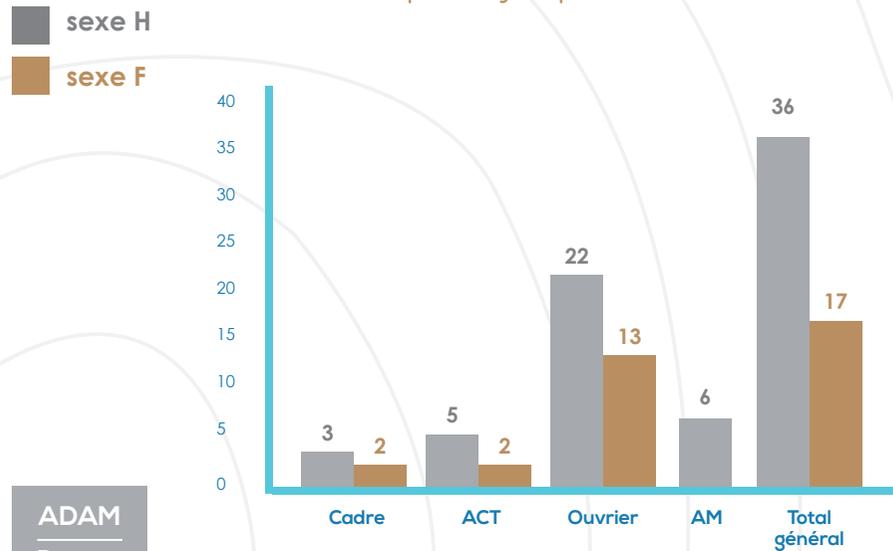
* donnée par les salariés dans le cadre de l'enquête Capital Humain, prochaine en 2017.

Le capital humain, une richesse pour Adam

IT 1 / Égalité professionnelle et diversité

Depuis 2014, Adam est engagé dans le dispositif collectif conduit par la région Nouvelle Aquitaine et l'AFNOR pour l'attribution d'un double-label égalité professionnelle-diversité. Ce projet expérimental mené auprès d'une douzaine de TPE/PME implantées sur le territoire permettra à Adam d'améliorer son attractivité pour attirer de meilleurs profils et répondre aux attentes des clients en termes d'éthique et d'équité. Comme tout processus expérimental, les délais sont parfois longs mais Adam devrait obtenir une labellisation dans les prochains mois.

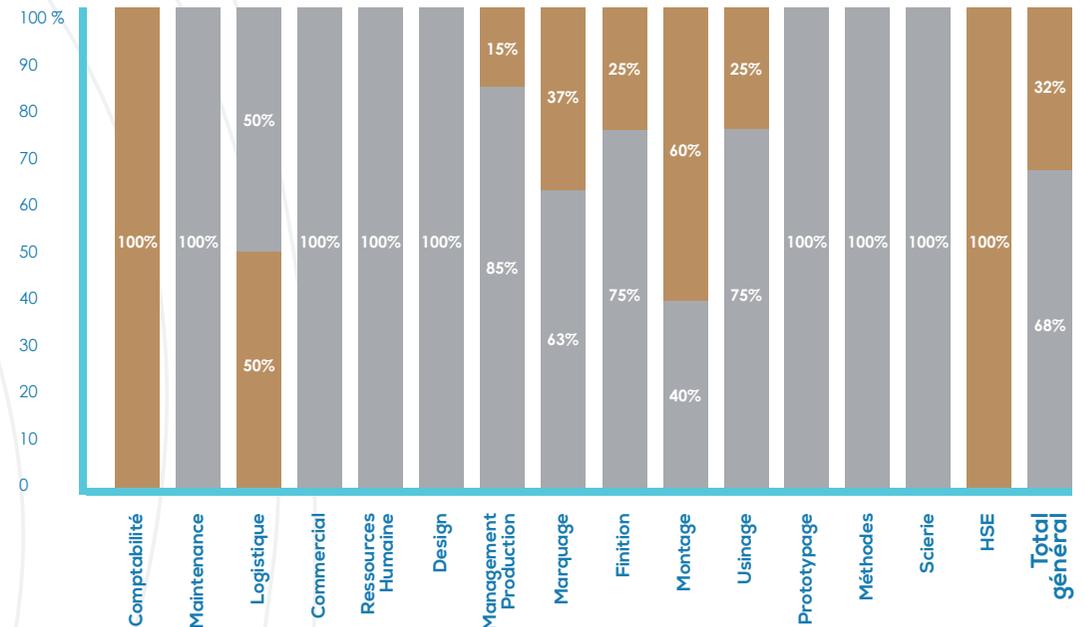
Répartition des femmes et des hommes par catégorie professionnelle



IT 3 / Capital humain

En 2010, la société ADAM a commandité une première évaluation de son « Capital Humain ». Cette démarche innovante s'est appuyée sur les travaux et l'intervention de Stéphane Trebucq, aujourd'hui titulaire de la « **Chaire Capital Humain et performance globale** » à l'université de Bordeaux et a permis de dégager des pistes d'action dans le domaine social. Deux nouvelles enquêtes ont été réalisées depuis, en 2012 et en 2014 et ont permis d'orienter les plans d'action autour de sujets tels que la conclusion d'un accord d'intéressement ou la gestion des compétences et des possibilités d'évolution interne (chantier toujours en cours). La prochaine vague aura lieu en 2017.

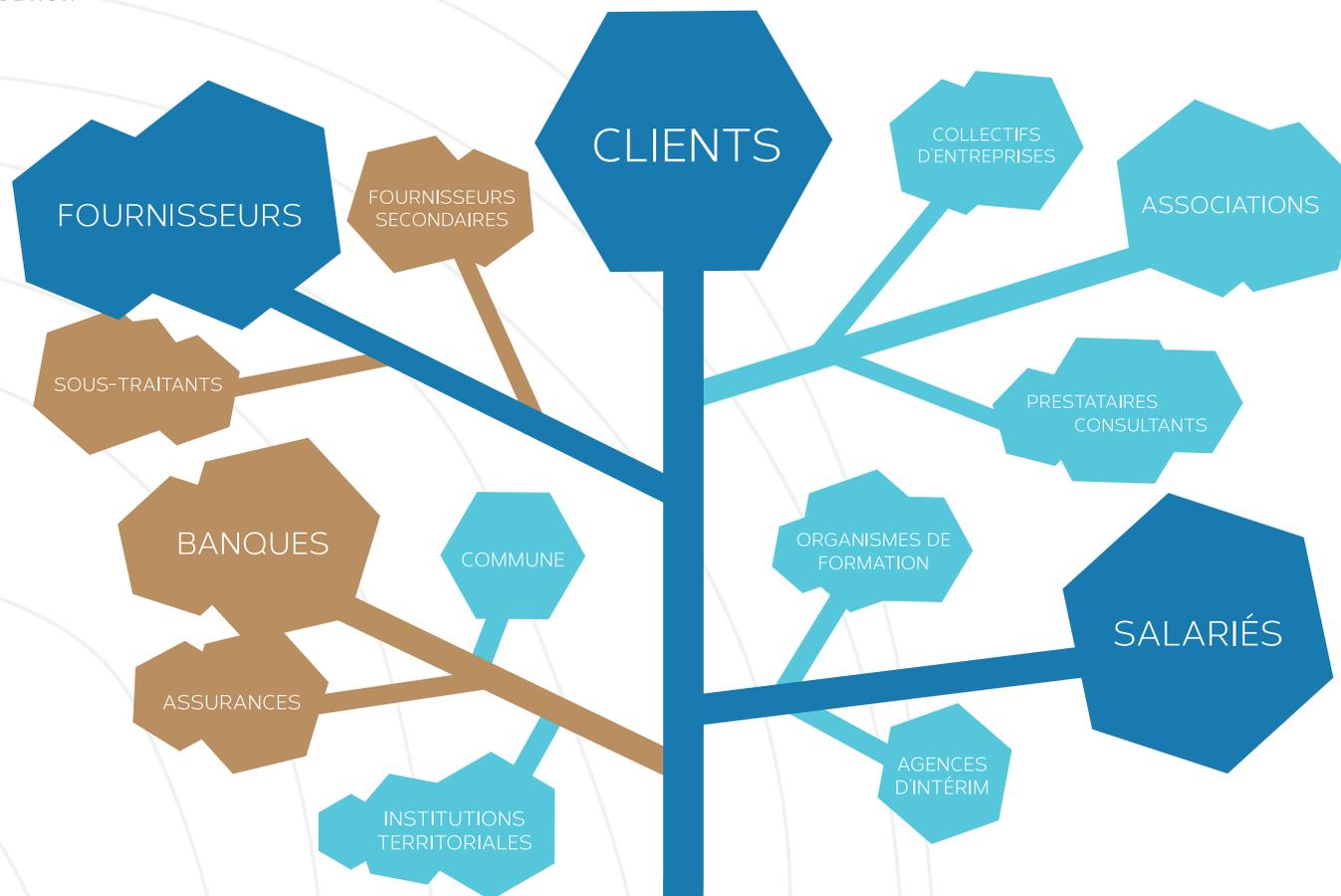
Représentation des femmes et des hommes par métier





- Gouvernance -

Représentation de l'organisation des parties prenantes



Niveau d'influence de la partie prenante



Sur le chemin de l'entreprise partagée

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016
IG 1	Articulation avec les parties prenantes	Représentation de la sphère d'influence	Création	Pas d'évolution	Actualiser selon besoin
IG 2		Part d'actions traitées dans le plan d'actions diagnostic-écoute des parties prenantes	Mettre en place le plan d'action	2 actions en cours petites séries et qualité	Traiter les questions
IG 3	Collégialité	Evaluation du niveau des décisions prises collégalement	Créer l'organisme de gouvernance et rendre compte de la pratique managériale	Pas d'avancée significative	Mise en place de POP (Pilotage Opérationnel de la Performance - Lean durable)
IG 4	Redistribution du profit	Signature d'un accord de redistribution des profits avec la structure collégiale (à créer)	Non formalisé	Non formalisé	Objectif reporté à 2017

La transformation

Des modes de management

Développement de la participation, décentralisation des décisions prises au quotidien dans la gestion par les équipes de leur propre activité, mise en œuvre de processus d'intelligence collective, déploiement d'ateliers de créativité dans le contexte du processus « Développement nouveaux produits » : autant d'initiatives visant à aller vers un autre mode de management.

Au mode de gouvernance

Un processus de construction collective est engagé avec l'ensemble des collaborateurs pour définir la participation des salariés aux décisions stratégiques de l'entreprise (constitution d'un Comité de Direction ou d'autres instances de décision) et à son capital à travers le développement de l'actionnariat salarial.

Adam est engagé dans un processus d'évolution de sa gouvernance pour gagner en participation et assurer une meilleure intégration de l'ensemble des parties prenantes.

Son approche globale déclinée par points n'a pas nécessairement été très productive de résultats mesurables en 2015. En effet, la priorité a été donnée à une organisation matricielle fine pour préparer la conception et l'intégration de la nouvelle usine.

Ainsi l'effort a porté sur l'association des collaborateurs à la réflexion et à la prise de décisions sur un certain nombre de projets stratégiques pour contribuer à la durabilité de l'entreprise et l'évolution vers un modèle managérial partagé.

Récapitulatif des indicateurs / équivalence GRI et ISO 26000

INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
IE 1	PEFC	301-1	6.5.4
IE 2	Mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	306-1	6.5.3
IE 3	Prévention pollution	306-2	6.5.3
	Réduction de la consommation énergétique	302-4	6.5.4
	Valeur économique directe créée et distribuée	201-1	6.8.1 / 6.8.2
	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services	203-2	6.8.1 / 6.8.2

ENVIRONNEMENT

Éco-conception de la nouvelle usine

En 2015, Adam développe 27 indicateurs de suivi et de pilotage de sa responsabilité sociétale (dont 6 nouveaux par rapport à 2014) visant à se connecter avec les plans d'action engagés dans l'entreprise et à renforcer l'étalonnage de sa mesure sur les 2 référentiels internationaux de la responsabilité sociétale des organisations : le Global Reporting Initiatives (GRI) et l'ISO 26000. Ainsi avec ses indicateurs, Adam recouvre ;

- **80%** de correspondance avec le GRI
- L'ensemble des **questions centrales*** de la norme ISO 26000 sont traitées (hormis les questions relatives aux consommateurs avec lesquels Adam n'est pas en lien direct)

* Gouvernance de l'organisation / Droits de l'Homme / Relations et conditions de travail / Environnement / Bonnes pratiques des affaires / Questions relatives aux consommateurs / Engagement sociétal

INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
	Performance économique		
IEc 1	Notation	201-1	6.8.7
IEc 2	Innovation		6.6.7
IEc 3	Présence sur le marché		
IEc 4	Qualité		7.7.5
IEc 5	Aides publiques	201-4	

ÉCONOMIQUE

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
SOCIÉTAL			Promotion de la RSE dans la sphère d'influence		6.6
		IS 1	Mécénat	301-3	6.5.4
		IS 2	Circuits courts	204-1	6.8.7
		IS 3	Matières premières	301-1	6.5.4
		IS 4	Participation vie sociétale	203-2	6.8.9

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
GOUVERNANCE			Éléments généraux d'info stratégie et analyse	102-43	7.2 / 6.2 7.4.2 / 6.8
		IG 1	Articulation avec les parties prenantes	201-40	7.3.3 / 5.3 / 4.5
		IG 2		102-44	7.4.3 / 7.5.5
		IG 3	Collégialité	102-18	6.2.3
		IG 4	Redistribution du profit	201-1	6.8.7

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL			Composition des instances de gouvernance	401-5	6.4.3
		IT 1	Égalité et diversité		6.3.10
		IT 2	Développement compétences	201-1	6.8.7
		IT 3	Climat social	102-43	6.4.7
			Motivation	102-43	6.4.7
			Communication interne / dialogue social	102-43	6.4.7
			Fidélisation	102-43	6.4.7
		IT 4	AT / MP	403-2	6.8.8 et 6.4.6
		IT 5	évaluation des risques	102-15	6.4.6



ADAM

naturellement, depuis 1880

**ZA de Gémeillan, Route de Lacanau
33480 SAINTE HÉLÈNE**

Tél. : +33 (0) 5 56 05 57 50

Fax : +33 (0) 5 56 05 28 04

adampack.com